



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

ATELIER DU R+1 GAUCHE

**ARTISAN D'ART, CREATEUR,
REJOIGNEZ UN LIEU D'EXCEPTION**

« Installez votre activité au Presbytère de Vallabrègues! »

Pour plus de renseignements

Emeline DINH - 06 33 68 85 71

emeline.dinh@laterredargence.fr

Préambule

La Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence (CCBTA) regroupe 5 communes et près de 31 500 habitants. Elle conduit un projet de réhabilitation du Presbytère de Vallabrègues, situé au cœur du village, afin d'y créer un lieu vivant dédié aux métiers d'art et aux savoir-faire traditionnels, avec une attention particulière portée à la vannerie, qui fait partie du patrimoine de la commune.

Dans ce cadre, la CCBTA lance un **appel à manifestation d'intérêt (AMI)** pour l'**occupation d'un atelier** au sein du Presbytère, afin d'y accueillir un artisan d'art, un créateur ou un artiste. **Quatre artisans font déjà partie du projet**, participant à la dynamique collective et à la valorisation des savoir-faire locaux.

Le Presbytère c'est :

- Un lieu chargé d'histoire, avec des ateliers aménagés pour créer, échanger et exposer des œuvres
- Un espace dédié aux métiers d'art au cœur du village de Vallabrègues, dans le Gard, à deux pas d'Avignon et de Nîmes
- Un projet de valorisation du patrimoine local et des savoir-faire
- Une dynamique collective qui favorise les échanges, la création et les rencontres

1- Objectifs de la CCBTA dans le cadre de l'AMI

L'Appel à Manifestation d'Intérêt vise à solliciter l'initiative privée afin de :

- **Installer et soutenir un artisan d'art et/ou créateur** dans le développement de son activité,
- **Valoriser et transmettre** des savoir-faire artisanaux et/ou locaux, en particulier ceux en lien avec l'histoire et l'identité de Vallabrègues et de la Terre d'Argence (vannerie, métiers traditionnels)
- **Partager ces savoir-faire** avec différents publics (habitants, touristes, scolaires, etc.) à travers l'accueil, l'exposition, les démonstrations, la formation ou les visites,
- S'inscrire dans **une dynamique collective et collaborative** favorisant les échanges entre artisans et la mutualisation des espaces,
- **Renforcer la vitalité locale**, en contribuant à l'attractivité touristique et culturelle du village et de la Terre d'Argence.

Les porteurs de projets devront s'efforcer de prendre en compte tant que possible ces objectifs dans leur proposition.

Les projets d'animation initiés par les artisans peuvent inclure démonstrations, stages et ateliers, organisation d'événements, ainsi que la diffusion de supports de communication.

Il est précisé que la CCBTA se réserve le droit et la possibilité de maintenir sur site des actions déjà existantes, d'accéder au site à tout moment et d'organiser de nouvelles actions sans mettre en concurrence celles menées par le ou les artisans installés.

2- Objet de l'AMI

L'AMI vise à identifier un ou des projets innovants pour occuper un atelier, contribuer à faire revivre le site dit du Presbytère, et valoriser les savoir-faire artisanaux dans le cadre d'une démarche collaborative et de développement local.

2.1 Atelier concerné

Il concerne l'atelier **situé au 1er étage gauche (R+1 G)** du Presbytère.

- **Superficie** : 28 m²
- **Destination** : atelier de création, équipé d'un point d'eau avec bac.
- **Accessibilité** : depuis la cour commune, via un escalier commun à vis qui dessert les étages.
- **Mise à disposition** : convention d'occupation précaire conclue avec la CCBTA
- **Redevance annuelle** : 200 € hors charges (montant voté par la CCBTA).

2.2 Contexte et environnement

L'atelier objet de l'AMI est situé dans le bâtiment du Presbytère en cours de réhabilitation, composé de plusieurs espaces complémentaires :

- Des **espaces individuels** (ateliers),
- Des **espaces communs** favorisant la convivialité et l'échange (salle commune, jardin),
- Une **salle d'exposition-boutique** au rez-de-chaussée, conçue comme vitrine collective pour les savoir-faire.

L'atelier bénéficie ainsi d'un environnement partagé, propice aux synergies entre artisans et à la rencontre avec le public. Les porteurs de projets sont **invités à participer activement à la gestion et à l'animation de ces espaces communs**, en collaboration avec les autres artisans et occupants, afin de favoriser les échanges, la convivialité et la valorisation collective des savoir-faire.

[Cf. Description détaillée des locaux en annexe 1](#)

3- Conditions de participation à l'AMI

La participation à l'AMI est ouverte à :

- Toute personne physique ou morale,
- Artisans d'art, artistes, créateurs, et/ou entrepreneurs,
- Souhaitant s'intégrer dans une dynamique collective et de développement local.

Il est précisé que le bâtiment est **en cours de réhabilitation**. Une **visite** est envisageable.

Contact : Mme Emeline DINH par courriel – emeline.dinh@laterredargence.fr ou par téléphone – 06 33 68 85 71.

4- Modalités de candidature

4.1 contenu du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre notamment les éléments suivants :

- Un justificatif d'identité (copie CNI ou SIRET/SIREN).
- Une présentation du candidat ou du groupement, parcours,
- Présentation des motivations, du projet d'activités et d'animations : type d'activités artisanales et/ou de création, public/clientèle-cibles, type d'animations, gestion des espaces.
- Une présentation des coopérations envisagées avec les autres occupants.
- Une présentation des moyens matériels et humains.
- Un bilan prévisionnel chiffré
- Tout autre élément au choix du candidat (cv, portfolio, photos de réalisations antérieures, etc).

Afin de faciliter la préparation de votre dossier, vous trouverez en annexe 2 une trame de dossier de candidature à remplir. Cette trame permettra d'apprécier chaque candidature de manière équitable et transparente.

4.2 Transmission

Les candidatures devront être remises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : contact@laterredargence.fr et copie à : emeline.dinh@laterredargence.fr

5- Sélection des projets

Une sélection sera réalisée sur la base des critères suivants :

- **Pertinence du projet d'activités et d'animation** : adéquation avec les objectifs de l'AMI, qualité des propositions de projet.
- **Moyens et viabilité économique** : cohérence des moyens humains et matériels mobilisés et solidité du prévisionnel d'activités.
- **Synergie et collaboration envisagées** : capacité et volonté du/des candidat(s) à s'intégrer dans la dynamique collective, à proposer des coopérations enrichissantes avec les autres occupants et les structures extérieures.

La collectivité se réserve la possibilité d'auditionner les candidats ayant déposé les projets les plus intéressants.

6- Convention et début d'exécution

La date de signature de la convention ne peut être définie de manière exacte à ce jour compte tenu des travaux à réaliser. La livraison du bâtiment est prévue en [février 2026](#).

A titre indicatif, **date prévisionnelle d'entrée dans les lieux : fin 1^{er} trimestre 2026**.

7- Abandon de procédure

La Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence se réserve le droit, à tout moment jusqu'à la signature de la convention, de ne pas donner suite à la procédure.

Les candidats, y compris les occupants pressentis, ne pourront prétendre à aucune indemnisation ou dédommagement au titre de l'abandon de la consultation.

PIECES ANNEXES

Annexe 1 **Note de présentation du site**

Annexe 2 **Trame de dossier de candidature**

Annexe 1 Note de présentation du site du Presbytère



Figure 2: Plan cadastral (source : cadastre.gouv.fr)



Situation géographique

Idéalement situé en **cœur de village** et à proximité d'un parking, le Presbytère se compose d'un bâtiment sur **trois niveaux**, desservi par un **escalier en colimaçon**, surmonté d'un **pigeonnier d'intérêt patrimonial** (cf. annexe 1).

Ce bâtiment fait actuellement l'objet d'un **important projet de**

réhabilitation, visant à accueillir des créateurs et des artisans de métiers d'art.

Le site, appelé « **Presbytère** », est implanté en **partie haute du village de Vallabrègues** (Gard), au **2, rue de la Prison** – parcelle AE 48 de 511 m² – à proximité des **arènes** et de l'**église Saint-André**.

Accès

Aujourd'hui, l'accès principal au site se fait depuis la rue de la prison. Un second accès depuis une venelle composée d'embranchement existe à l'arrière du site.

Un parking est situé à proximité immédiate du site. Il est à noter qu'un projet communal de stationnement est en projet à moins de 3 minutes à pied, avec une grande capacité et possibilité d'accueillir des cars.

Les espaces

Les espaces de l'ensemble immobilier atteignent une surface totale d'environ 325m². Il est précisé que les surfaces sont celles estimées dans le cadre de l'étude de programmation et sont données à titre indicatif. Les surfaces projetées seront reprécisées, après mission de maîtrise d'œuvre et livraison des travaux.

Le bâtiment du Presbytère se décompose en **2 pôles d'espaces**, adaptés à la création, à la promotion et à l'échange :

1. Le pôle du rez-de-chaussée :

Pôle vivant et ouvert vers l'extérieur, le pôle du rdc accueillera **l'activité principale mise en avant**, avec une préférence donnée à la valorisation d'un métier traditionnel local comme la **vannerie**. Véritable vitrine des savoir-faire, cet espace constitue également la porte d'entrée principale pour les différents publics à recevoir.

Pour ces raisons, la CCBTA accorde une importance particulière au pôle du rez-de-chaussée, son occupation est une priorité.

- Il est composé de :
 - o Un atelier n°1 (43m² *),
 - o Un espace d'exposition - boutique (33m²*),
 - o Un atelier commun de stockage et/ou fabrication pour des travaux nécessitant l'utilisation d'outils bruyants (espace mutualisable) (16m²*),
 - o Un espace de stockage (25m²*),
 - o Des sanitaires et autres locaux techniques (31m²*). Il est d'ores et déjà précisé que les sanitaires sont dédiés aux occupants et au public.
- Les objectifs du pôle de rdc sont de :

* Les surfaces sont celles estimées dans le cadre de l'étude de programmation et sont données à titre indicatif. Les surfaces projetées seront reprécisées, après mission de maîtrise d'œuvre et livraison des travaux.

- Soutenir le savoir-faire de tradition locale, grâce à des aménagements nécessaires à l'activité (atelier, stockage).
- Accueillir différents publics et présenter et valoriser les métiers d'art, les créations des différents occupants ainsi que les pièces emblématiques provenant des collections du musée de la vannerie (boutique/exposition).

2. Le pôle des étages :

Le pôle des étages est destiné à accueillir des activités qui viennent en complémentarité de celles du Rdc.

- Le R+1 est composé :
 - A droite : atelier (44m^{2*}),
 - A gauche : atelier (28m^{2*})
 - Au centre : salle commune adaptée pour des stages de formation avec coin tisanderie (36m^{2*}),
- Le R+2 est composé :
 - A droite : atelier de 33m^{2*}.
 - A gauche : atelier de 28m^{2*}

Un jardin est également accessible pour accueillir des événements ou des activités de stage en plein air. Il est précisé que la CCBTA organise ponctuellement des événements dans cet espace (Ex. Musiques et Vieilles Pierres, au mois d'Août). Également, l'escalier qui dessert les étages et le pigeonier sont utilisés, notamment, lors de de visites du patrimoine.

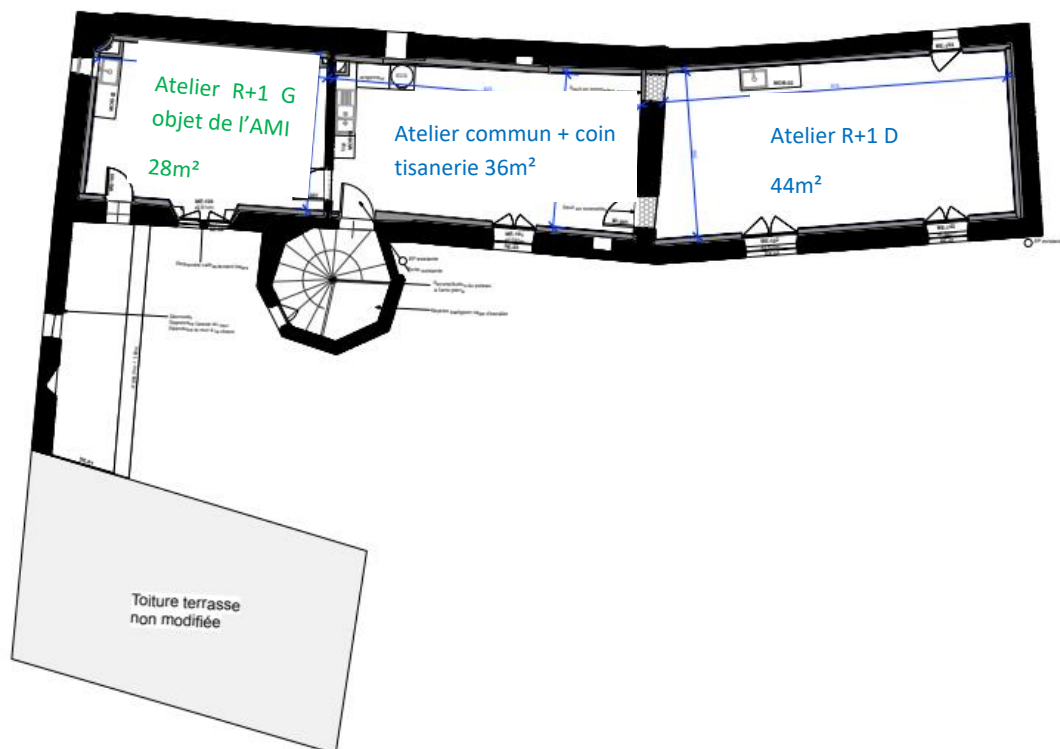


Musiques et Vieilles Pierres à Vallabrègues

RDC

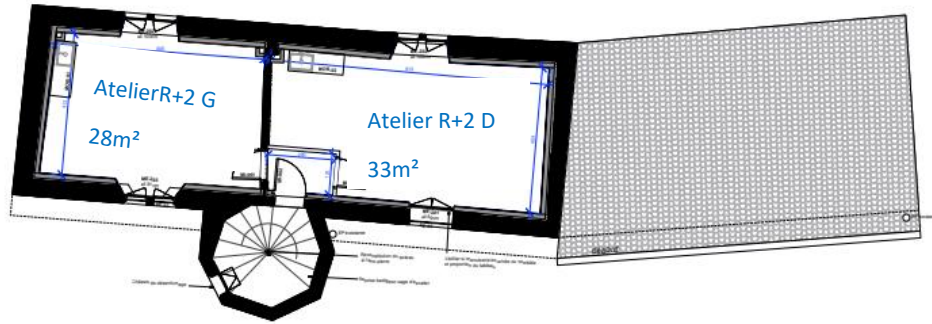


R+1



PLAN R+1

R+2



PLAN R+2

Annexe 2 Trame de dossier de candidature

1. Informations Générales

1.1. Identification du Candidat

- Nom/Prénom (ou Raison Sociale pour les groupements) :
- Statut juridique :
- Adresse :
- Téléphone :
- E-mail :
- Site internet ou portfolio (le cas échéant) :

1.2. Présentation du Candidat ou du Groupement

- CV/description du parcours professionnel (expériences, formations, etc.) :
- Disciplines artistiques ou artisanales pratiquées :
- Motivations pour intégrer le Presbytère de Vallabrègues

2. Projet d'Activités, d'Animation et de Coopérations

2.1. Projet d'activités

- Description des activités prévues (ex. vannerie, céramique, etc.) :
- Clientèle-cible :
- Impact attendu au bénéfice du territoire et de ses habitants :
- Caractéristiques techniques de leur activité (production de poussière, équipements spécifique, accessibilité).

2.2. Propositions d'animation du lieu et de promotion des savoirs-faire :

- Publics cibles (enfants, adultes, etc.) :
- Types d'animation (ex : ateliers, stages ou événements) envisagés :
- Fréquence des animations envisagée :
- Partenariat envisagé :

2.3 Coopérations Envisagées et participation à la Vie du Lieu

- Coopération possible avec un vannier ? une céramiste ? une relieuse d'art ? une graphiste ?
- Participation à la gestion du lieu (réunions, etc.) envisagée :

3. Prévisionnel du Bilan d'Activités

- Bilan prévisionnel chiffré pour les 3 premières années :

4. Pièces Complémentaires à Joindre (facultatif)

- CV ou portfolio du candidat (ou des membres du groupement).
- Distinctions ou prix reçus (le cas échéant) :
- Exemples de réalisations (photos, vidéos, etc.).

